



#### COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME PAYS BASQUE JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023 – 18H

L'an deux mille vingt trois, le jeudi premier juin,

Le Comité de Direction de l'OFFICE DE TOURISME PAYS BASQUE, convoqué par mail, est réuni à Saint-Jean-Le-Vieux après une première convocation pour le Mercredi 24 mai 2023 et le quorum non atteint.

#### Présents:

- Collège des élus communautaires titulaires : M BIDEGAIN, MME DUTARET BORDAGARAY, M GAVILAN, M OLCOMENDY, M UTHURRALT.
- Collège des élus communautaires suppléants : MME GALLOIS.
- Collège des socioprofessionnels titulaires : M ERRECARRET, M CLAUZEL.
- Collège des socioprofessionnels suppléants : M IRIBARNE, M HARAMBOURE, M LENOIR, M GODART.
- Collège des personnalités qualifiées titulaires : /
- Collège des personnalités qualifiées suppléants : /

#### Excusés:

- Collège des élus communautaires: MME BURRE-CASSOU, M DAGORRET, MME GOBET, M GONZALEZ, M HARAN, MME HOUET, M HUGLA, M INCHAUSPE, M IPUTCHA, M IRIGOYEN, M LABADOT, M LABORDE-LAVIGNETTE, M LACOSTE, MME LEIZAGOYEN, MME MARTIAL-ETCHEGORRY, M PONS, M SANS.
- Collège des socioprofessionnels : MME APHESSETCHE, MME ARROSSAGARAY, M ARTOLA, MME ASCONA, MME BARRERE, M BONNET, M CHAMBERT, MME CHARLANNE, M DE CORAL, M ETCHEMAITE, M EYHERABIDE, MME HERNANDEZ, MME ITHURBIDE, M LARRAMENDY, MME LOHIAGUE, M LOISEL, M POUYET, M SOULIER, M ZILL.
- Collège des personnalités qualifiées : M ALQUIE, MME DERVILLE, M BRISSON, M INDO, M SOREAU.

### Assistaient également :

 De l'Office de Tourisme du Pays Basque : MME FORGET, directrice, MME LANDRON (responsable des ressources humaines et chargée de l'administration), MME PUENTE (membre du CSE), M ARRIEGUY (membre du CSE)

Nombre de membres en exercice: 45

Nombre de membres présents : 12 (7 titulaires et 5 suppléants)

## <u>Délibération N° 272 - 2023 06 01</u> <u>Abonnement Wifi</u>

L'Office de Tourisme a un contrat avec la société 2ISR pour du wifi public dans ses BAT. Le contrat initié en 2015 par l'association Terre et Côte Basques intégrait des abonnements sur des sites communaux. Afin de pouvoir transférer les abonnements aux Mairies concernées, il est nécessaire de délibérer.

Spot Mairie Arbonne Bar le xoldo Place de la mairie Ciboure Plaine des ports Ciboure Mairie Arbonne Mairie de Biriatou Mairie de Ciboure Mairie de Ciboure

# APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE DE DIRECTION, A L'UNANIMITE

Autorise la directrice-ordonnatrice à résilier ces abonnements et à les transférer aux Mairies concernées.

Daniel OKCOMENDY Président

REGUALA
SOUS-PREFECTURE
1 2 JUIN 2023
DE BAYONNE